

L'ÉCLUSE

BULLETIN MUNICIPAL
VILLE DE CHAMBLY

À Chambly s'bouge!

avec Philippe Laprise!

PAGE 5

JUIN
2026
Vol. 39 / N°2



Kasimp
Kasimp est un artiste peintre professionnel originaire de Repentigny et aujourd'hui établi à Lavallée. Depuis 2016, il s'inscrit dans le paysage artistique québécois grâce à une signature visuelle vibrante, énergique et profondément ancrée dans le réalisme.

Dès ses débuts, il attire l'attention du public et de ses pairs en participant à de nombreux symposiums et foires d'art à travers le Québec, ainsi qu'à divers ouvrages collectifs dans les régions de Montréal et de l'Assomption. Son talent et son engagement lui valent rapidement une réputation solide et respectée.

En 2017, sa participation au Salon national de l'habitation marque un tournant majeur dans sa carrière. Cette visibilité accrue lui ouvre les portes de plusieurs médias, et confirme son ascension dans le milieu artistique. Sélectionné pour le prestigieux symposium de peinture figurative de Bois-Camille, en 2017, puis en 2024, Kasimp consolide sa place parmi les artistes émergents les plus prometteurs.

Ses œuvres, éclatantes de couleurs et d'émotions, célèbrent la nature et la faune, avec une attention particulière pour le perroquet, symbole de vitalité et d'intelligence. Chaque tableau séduit tous regards, une signature personnelle évoquant la liberté, la résilience et le renouveau.

Ses créations voyagent aujourd'hui à travers le Canada et à l'international, notamment en France et aux Îles Turques. En 2024, il réalise également un important projet mural public pour la Ville de Lavallée, affirmant encore davantage son engagement envers l'art accessible et communautaire.

Envole-toi Leur d'espoir

Autres sites d'exposition

Québec CHAMBLY



Photo : Jessyca Viens-Gaboriau



Championnats du Monde Route UCI 2026
De passage à Chambly en septembre

PAGE 4



450 658-8788 / espacechambly.ca / chambly.ca



MOT DE LA MAIRESSE



Chers Chamblyens,
Chères Chamblyennes,

Chaque année, la municipalité redouble d'efforts pour vous sensibiliser à l'adoption de pratiques durables.

Par le biais de conférences à saveur environnementale, de documents et de capsules informationnelles, d'événements tels que le nettoyage des berges et à travers les pages de cette publication, notre objectif demeure le même : vous accompagner vers des choix plus écoresponsables, au bénéfice d'un milieu de vie plus sain et durable, pour la population d'aujourd'hui et de demain.

Les gestes à poser sont nombreux et chaque action compte. On peut adopter une gestion responsable des matières résiduelles, utiliser des technologies moins énergivores, réduire notre consommation d'eau potable (dont nous vous parlons un peu plus loin) et même penser à un aménagement paysager durable. À vous de choisir par où commencer, selon votre réalité.

L'équipe municipale demeure disponible pour répondre à vos questions. D'ailleurs, vous pourrez la rencontrer durant l'été, sur le terrain, lors de différents événements municipaux.

Je souligne également que notre engagement collectif pour une gestion écoresponsable des appareils réfrigérants et de climatisation en fin de vie nous a valu le prix Go Recycle 2026, dans la catégorie Partenaires municipaux. Soyons-en fiers!

Enfin, je remercie notre nouveau porte-parole, Philippe Laprise, qui prête sa voix à notre campagne de promotion de la mobilité active. Relèverez-vous le défi? Choisir le vélo plutôt que l'auto, c'est aussi une façon de poser un geste concret pour l'environnement, au quotidien.

Bon été!

**Votre mairesse,
ALEXANDRA LABBÉ**

450 658-0624 • mairesse@ville.chambly.qc.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



CARL TALBOT
District du Canton
514 712-2480
carl.talbot@ville.chambly.qc.ca



JEAN-PHILIPPE THIBAUT
District du Bassin
438 523-1576
jean-philippe.thibault@ville.chambly.qc.ca



FRANCINE GUAY
District Charles-Michel-De Salaberry
514 290-4342
francine.guay@ville.chambly.qc.ca



ANNIE LEGENDRE
District de la Petite Rivière
514 430-5431
annie.legendre@ville.chambly.qc.ca



SERGE SAVOIE
District Antoine-Louis-Fréchette
514 816-6449
serge.savoie@ville.chambly.qc.ca



JUSTIN CAREY
District du Ruisseau
819 918-6145
justin.carey@ville.chambly.qc.ca



LUC RICARD
District Louis-Franquet
514 249-0562
luc.ricard@ville.chambly.qc.ca



JEAN-FRANÇOIS MOLNAR
District des Grandes-Terres
514 979-0900
jean-francois.molnar@ville.chambly.qc.ca

L'ÉCLUSE

56, rue Martel, Chambly (Québec) J3L 1V3
chambly.ca • communications@ville.chambly.qc.ca



Chaque geste quotidien a un impact.

Notre eau est précieuse, préservons-la.



Une consommation réfléchie contribue à préserver les milieux aquatiques et leur biodiversité. Le pompage, le traitement, la distribution et l'assainissement de l'eau demandent beaucoup d'énergie et de matériel. En réduisant notre consommation, on diminue les coûts d'exploitation et les émissions de gaz à effet de serre.

DE BONNES HABITUDES À POURSUIVRE

La consommation résidentielle à Chambly s'élève à environ 140 L/jour/personne, un chiffre largement inférieur à la moyenne provinciale. Afin de poursuivre sur cette lancée, voici quelques gestes à adopter à la maison.

- **À l'extérieur** : Conservez la pelouse à une hauteur de 8 à 10 cm et laissez-la se diversifier, pratiquez l'herbicyclage et récupérez l'eau de pluie dans un baril pour arroser vos plantes et jardins.
- **À l'intérieur** : Traquez et réparez les fuites. Privilégiez les douches courtes, installez des équipements à faible débit et faites fonctionner les électroménagers seulement lorsqu'ils sont pleins. Évitez de laisser couler l'eau inutilement.

RÈGLEMENT REPENSÉ

Afin de mieux protéger l'eau potable, la réglementation municipale a été élargie. Du 1^{er} mai au 30 septembre, l'arrosage des pelouses est permis entre 20 h et minuit, le samedi pour les adresses paires et le dimanche pour les adresses impaires. Les systèmes d'arrosage automatiques peuvent être utilisés de 2 h à 5 h, durant ces mêmes journées.

Le remplissage complet d'une piscine résidentielle est autorisé une fois par année, entre minuit et 6 h. Le lavage des véhicules est permis avec une lance à fermeture automatique. Toutefois, il est interdit d'utiliser l'eau potable pour laver une entrée, un stationnement ou pour faire fondre la neige.

Vivez un grand moment de sport!

Les 26 et 27 septembre, votre municipalité accueillera les meilleurs cyclistes de la planète, dans le cadre des Championnats du Monde Route UCI Montréal 2026.



Près de 1000 athlètes d'environ 75 pays participeront aux 13 épreuves présentées dans le cadre des Championnats, du 20 au 27 septembre. Plus de 250 millions de téléspectatrices et téléspectateurs, issus de 150 pays, auront les yeux rivés sur la compétition.

Accueillir l'un des plus grands événements sportifs au monde représente une occasion exceptionnelle pour Montréal et les villes partenaires. En plus de nous faire rayonner à l'international, l'événement générera d'importantes retombées économiques, sociales et touristiques.

Montréal sera l'hôte de cette compétition cycliste d'envergure pour une deuxième fois. En effet, la métropole avait été la première hôtesse non européenne des Championnats du Monde sur Route UCI, en 1974.

Épreuves élités

Les pelotons qui prendront part aux épreuves élités amorceront leur périple au quartier Dix30, à Brossard, et suivront un parcours qui les mènera à travers Carignan, Chambly, Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Mont-Saint-Hilaire, Saint-Mathias-sur-Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu. Les cyclistes rejoindront le circuit final du Mont-Royal en passant par le pont Samuel-De Champlain.

Prévoyez vos déplacements

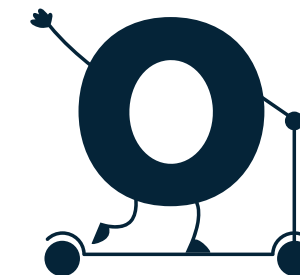
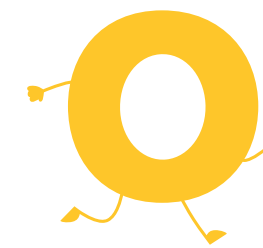
Afin d'assurer le déroulement sécuritaire de la compétition, certaines entraves ponctuelles sont à prévoir sur le réseau routier pendant ces deux journées. Consultez le site Internet de la municipalité pour prendre connaissance des entraves à venir.

Célébrez avec nous

Pour vivre pleinement ce grand moment sportif, des zones d'encouragement animées seront installées à proximité du parc Breux et au parc Gilles-Villeneuve. La course y sera intégralement diffusée sur écran géant. Le dimanche, prolongez l'effervescence de l'événement en participant à la fête Vélo-culture de 9 h à 14 h, au parc Gilles-Villeneuve.



À Chambly On bouge!



Chambly et Philippe Laprise vous mettent au défi!



Votre municipalité veut vous faire bouger et, pour y parvenir, elle a recruté un porte-parole des plus enthousiastes. À vélo, à pied, en patin à roulettes ou en trottinette, répondez à l'invitation de Philippe Laprise et choisissez le transport actif au quotidien.

Fier Chamblyen et adepte de vélo, notre porte-parole aura pour mission de vous donner le goût d'essayer de nouveaux modes de déplacement grâce à son humour et son authenticité.

Surveillez ses capsules sur nos réseaux sociaux!

L'humoriste mettra en lumière les services et aménagements offerts à la communauté, tels que les casiers à vélo et le service de vélopartage BIXI, dont la mise en service est imminente. Il vous proposera d'autres options pour bouger au quotidien, ira à la rencontre de la population et vous inspirera!

Que ce soit pour aller au parc, faire une commission ou rejoindre la famille, toutes les occasions sont bonnes pour choisir vos pieds plutôt que votre voiture. De plus, c'est l'occasion idéale de (re)découvrir le cadre exceptionnel de notre territoire.

Pour commencer

Chambly offre un réseau cyclable de 52 km, comprenant 27 km de sentiers polyvalents hors rue et 20 km de pistes longeant le majestueux lieu historique national du Canal-de-Chambly, en direction de Saint-Jean-sur-Richelieu. Pour accommoder les cyclistes, près de 455 places de stationnement pour vélos, et des stations de réparation de vélo sont présentes à différents endroits sur le territoire.

Relevez le défi et prenez la pose!
#ÀChamblyOnBouge

Envie d'embarquer dans l'aventure?

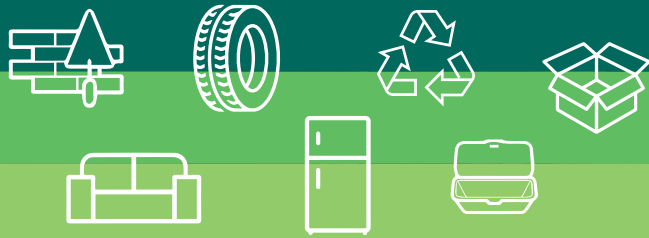
Explorez le réseau cyclable :
chambly.ca/velo

ESSAYE
POUR VOIR.



ÉCO CENTRE

Une deuxième
vie à vos matières
résiduelles!



Avec près de 200 visites par journée d'ouverture, l'écocentre connaît une popularité soutenue, signe d'un engagement grandissant de la population chamblyenne envers une gestion responsable des matières résiduelles.

En deux ans, la fréquentation a bondi de 39 %, pour atteindre 13 378 visites l'an dernier. La quantité de matières acheminées à l'écocentre est aussi en progression. À l'inverse, le volume envoyé vers le bac à ordures diminue, ce qui démontre une amélioration notable du tri à la source.

L'an dernier seulement, on y a collecté 3 774 tonnes métriques de matières. Les plus représentées sont le bois mixte, la tourbe, le sable et le compost, de même que la pierre et la roche. De ce total, 84 % des matières ont pu être recyclées.

OÙ VONT VOS MATIÈRES?

Après leur passage à l'écocentre, plusieurs matières entament une seconde vie. Les matelas et les sommiers sont démantelés afin que leurs composantes soient recyclées; le carton, les pneus, le plastique, les sièges d'auto, les appareils refroidissants et le métal sont aussi récupérés, ce dernier étant recyclable à l'infini.

Les agrégats, comme la brique, le béton et l'asphalte, sont broyés puis réutilisés, notamment pour la construction de routes. Le polystyrène, pour sa part, est transformé en granules.

Le bois, le bardeau d'asphalte et les branches sont valorisés énergétiquement, tandis que la terre, le sable et les résidus verts sont compostés en vue d'être réemployés dans les aménagements municipaux. Seuls les encombrants, qui ne peuvent être valorisés, sont dirigés vers l'enfouissement.

PRÉPAREZ VOTRE VISITE À L'ÉCOCENTRE Pour une visite efficace, voici quelques conseils.

- 1 - Consultez l'horaire et la liste des matières acceptées et refusées.
- 2 - Gardez à portée de main une preuve de résidence et un mode de paiement (au besoin).
- 3 - Séparez et organisez les matières dans votre véhicule.
- 4 - Pour maximiser l'espace dans les conteneurs, pliez les boîtes de carton.
- 5 - Assurez-vous d'être en mesure de décharger vos matières, puisque le personnel n'est pas autorisé à vous aider sur place.

Photo : Alexandre Charron

Lutte aux plantes indésirables



Chaque année, votre municipalité déploie des efforts afin de localiser, de surveiller et de contrôler les zones présentant des plantes nuisibles sur le territoire. La gestion de ces plantes représente un défi de taille.

DES IMPACTS MULTIPLES

La prolifération de plantes nuisibles peut avoir des impacts considérables.

En l'absence de prédateur naturel, les plantes exotiques prolifèrent de façon incontrôlable, nuisant aux espèces indigènes. Certaines espèces exotiques envahissantes, comme le phragmite, appauvrissent la biodiversité en accaparant l'eau, la lumière et l'espace et en étouffant les autres plantes. Des espèces agressives, comme la renouée du Japon, peuvent aussi causer des dommages aux infrastructures.

D'autres espèces ont aussi un impact néfaste sur la santé humaine. À titre d'exemples, le pollen de l'herbe à poux cause plus de 75 % des allergies saisonnières au Québec, alors que la berce du Caucase et le panais sauvage produisent une sève toxique causant de graves brûlures cutanées.

ARRACHAGE D'HERBE À POUX

De la mi-juillet à la mi-août, vous pouvez participer à l'arrachage des plants d'herbe à poux, en les déracinant avec un outil de jardinage, au besoin. L'herbe à poux possède des feuilles dentelées, semblables à celles de la carotte, et une tige poilue. Elle prolifère dans les sols dénudés ou pauvres, en bordure d'asphalte et sur les terrains vagues, industriels ou en construction.

Pour contrer leur prolifération, la meilleure approche demeure d'adopter un paysage diversifié, qui sera naturellement plus résilient.



Le panais sauvage possède des fleurs jaunes en grappes. Cette plante prolifère dans les sols perturbés, tels que les bords de route, les fossés et les terrains vagues. Pour votre sécurité, évitez tout contact avec la sève.



VOUS POUVEZ AIDER

Afin de préserver notre milieu de vie, l'implication des citoyennes et citoyens est précieuse. Vous pouvez jouer un rôle de premier plan, en contribuant à repérer les espèces indésirables. Si vous apercevez une plante indésirable dans l'espace public, signalez-la en remplissant le formulaire de requêtes sur Espace Chambly ou via Voilà! Signalement.

En ville avec votre compagnon à quatre pattes

Promener son chien dans les parcs et les espaces verts de Chambly est un véritable plaisir, et votre compagnon y est toujours le bienvenu!

Pour que chaque sortie se déroule dans la bonne entente, rappelons que vous devez garder votre animal en laisse en tout temps. Même si sa petite bouille est irrésistible, gardez en tête que tout le monde ne partage pas votre enthousiasme pour la race canine.

Pour que tout se déroule bien et en conformité avec la réglementation, veillez à ce que votre chien respecte certaines zones. Il doit être à au moins deux mètres des gradins et à quatre mètres des aires de jeux ou des terrains sportifs. Rappelons que les chiens sont interdits sur les lieux d'activités organisées par la Ville.

Vous avez envie d'une promenade en nature? Pitou peut se délier les pattes au parc naturel des Ruisseaux. Toutefois, pour assurer sa sécurité et ne pas nuire aux efforts de conservation, il doit demeurer uniquement sur les sentiers pédestres.

Les cacas, dans la poubelle

Vous êtes également responsable de ramasser adéquatement les besoins de votre animal. Une petite astuce: pensez à emporter toujours plusieurs sacs avant de partir, quelle que soit la durée de votre promenade.

La médaille, obligatoire

En tout temps, votre chien doit porter sa médaille de la SPCA Roussillon. La licence valide pour un an coûte 18 \$ pour un animal stérilisé ou 30 \$ s'il ne l'est pas.

Lors des journées particulièrement chaudes, la prudence s'impose. Le contact avec l'asphalte brûlant peut gravement blesser les coussinets de votre compagnon. Prévoyez toujours de l'eau fraîche et privilégiez de courtes pauses à l'ombre.



Quand les chiens parlent... aux chiens!

Repérez nos affiches colorées, posées à hauteur de museau lors de vos promenades. Notre campagne ludique « La Patrouille à quatre pattes », lauréate d'une Plume d'argent de l'Association des communicateurs municipaux du Québec, rappelle amicalement aux toutous de Chambly une consigne bien simple : n'oubliez pas de tenir votre maître ou votre maîtresse en laisse!

